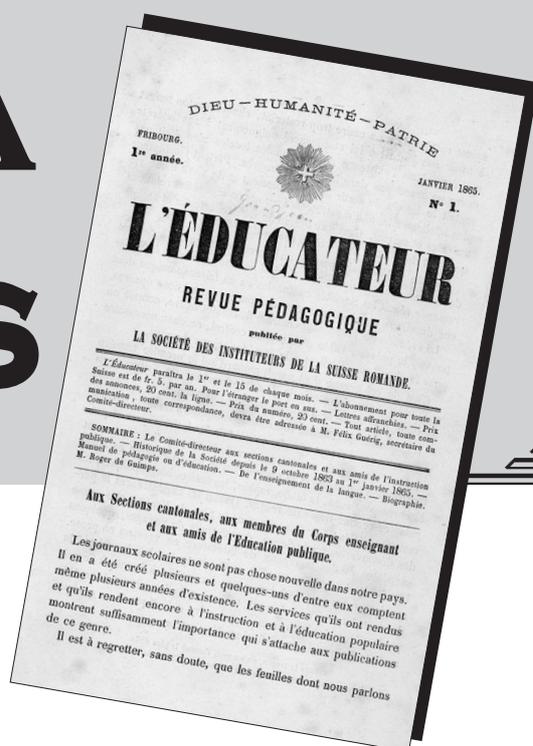


L'ÉDUCATEUR

A 140 ANS



Dossier réalisé par Liliane Palandella et Josianne Thévoz

Le dossier en un clin d'œil...

L'Éducateur doit unir les membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande

→ page 27

La Société des instituteurs de la Suisse romande, créée en 1864, veut que «la feuille de la Suisse romande l'emporte sur les feuilles purement cantonales qui l'ont précédée dans la carrière».

Des moments charnières dans la vie de l'Éducateur

→ page 28

L'Éducateur a connu une dizaine de formules différentes, choisies en fonction des moyens financiers et techniques, ainsi que des désirs des membres.

Comment les thèmes traités dans l'Éducateur ont-ils évolué de 1865 à la fin du XXe siècle?

→ page 32

De très nombreux sujets ont été abordés dans les quelque cent mille pages parues dans l'Éducateur au cours de ses 140 années d'existence. Certains sont récurrents, d'autres ont disparu.

Avant et après 1865: Un état de la presse pédagogique

→ page 39

Dès le début du XIXe siècle, les revues pédagogiques sont considérées par les promoteurs de l'école comme un outil pour la qualité de l'enseignement.

Un dossier pour l'histoire de notre revue

Pourquoi la SIR, Société des instituteurs de la Suisse romande, fondée en 1864, crée-t-elle l'Éducateur, publié dès janvier 1865?

Une histoire ininterrompue pendant 140 ans commence par cette question. La réponse n'est pas encore le Pecaro, mais déjà «le rapprochement possible des esprits et des cœurs», comme disent les archives.

Si l'histoire est ininterrompue, l'Éducateur n'en a pas moins subi de nombreuses modifications de présentation et d'organisation au cours des années, selon les besoins, les finances, les techniques de chaque époque, certains moments charnières étant particulièrement notables et méritant un arrêt. Les thèmes se sont également renouvelés; la plupart d'entre eux, cependant, perdurent, mais les questions qu'ils posent se sont déplacées et s'expriment dans un langage différent; quelques-uns, peu nombreux, ont vraiment disparu, d'autres sont apparus, reflets de techniques nouvelles. Exemple de déplacement, l'évaluation, dont la forme la plus représentative était autrefois l'examen, et qui, aujourd'hui, s'effectue dans des configurations multiples selon l'objectif poursuivi.

Comparer le numéro 1 de 1865 et le dernier numéro, le 13 de 2004, c'est visualiser les profondes différences de forme en même temps que le continuum de fond sur lequel l'Éducateur s'est construit; c'est aussi constater que la profession, à travers son organe de presse, est toujours bien vivante en Suisse romande.

Une dernière comparaison, un regard porté au-delà de la frontière, permet de situer toute cette histoire dans un contexte plus large et de constater que les idées voyagent et que notre petit coin de Romandie n'est pas si différent de ses grands voisins.

GRISONS

D'anciens maîtres qui avaient enseigné vingt ans et plus, ont été mis à la rue (suite à la réorganisation de l'enseignement) sans que l'autorité leur adresse même une parole de gratitude.

L'Éducateur 1865, 1^{re} année

AVIS.

L'ÉDUCATEUR paraîtra le 1^{er} et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Prix d'abonnement : fr. 5, payable au 1^{er} mars de chaque année. Prix des annonces : 20 centimes la ligne. Prix du numéro : 20 cent.

Le Comité-directeur regrette d'avoir dû élever dès la première année le prix d'abonnement au maximum prévu par les statuts. Il espère pouvoir, dès la seconde, le diminuer sensiblement si le nombre d'abonnés le lui permet. Les sociétaires comprendront que les frais d'établissement et autres qu'entraîne toute innovation sont toujours considérables et que le Comité-directeur n'a eu d'autre but que celui d'éviter un déficit.

Toute personne qui ne renverra pas ce numéro-specimen sera considérée comme abonnée.

Les articles, les communications, les correspondances devront parvenir à M. Félix Guérig, secrétaire du Comité-directeur, dix jours au moins avant leur publication.

CH. MARCHAND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.

Les rédactrices



© Gianni Ghiringhelli

Liliane Palandella a été enseignante à l'école primaire et à l'Université de Genève. Elle publie régulièrement des articles historiques ou d'actualité dans l'Éducateur et la Tribune de Genève en tant que journaliste spécialisée dans le domaine de l'éducation.



© Gianni Ghiringhelli

Josianne Thévoz a été enseignante primaire à Genève, présidente de la Société pédagogique genevoise, puis présidente de la Société pédagogique romande, avant que celle-ci ne devienne le Syndicat des enseignants romands. Elle est devenue la grande spécialiste des archives du SER.



L'Éducateur doit unir les membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande

Plusieurs journaux pédagogiques

«Les journaux scolaires ne sont pas chose nouvelle dans notre pays», écrivaient Alexandre Daguët et Félix Guérig dans le premier numéro de l'Éducateur en 1865. Ces publications, souvent cantonales, voire même locales, permettaient alors à l'instituteur de sortir de son isolement et rendaient de grands services à l'instruction et à l'éducation populaire.

L'Éducateur pour fonder l'unité

La création de la Société des instituteurs de la Suisse romande en 1864 fit naître l'idée d'un organe central «reconnu nécessaire pour fonder l'unité intellectuelle et pédagogique du pays». La SIR souhaitait aussi que «la feuille de la Suisse romande l'emporte sur les feuilles purement cantonales qui l'ont précédée dans la carrière».

Les rédacteurs lancent un appel aux sociétaires et aux amis de l'éducation pour qu'ils apportent leur concours et contribuent ainsi à faire vivre l'Éducateur. «Une collaboration nombreuse nous est indispensable pour éviter l'écueil du cantonalisme.» Mais si une grande liberté est assurée aux correspondants, ceux-ci doivent cependant s'abstenir de tout ce qui pourrait blesser les sentiments religieux des uns, les opinions politiques des autres, respectant en cela les directives données par l'assemblée constituante de la SIR.

Des éloges et des critiques

Rapidement, l'Éducateur «prend une position honorable dans le monde intellectuel», en Suisse et à l'étranger. Cependant, les critiques, «indigènes surtout», ne l'épargnent guère et certains voient dans cette parution (et dans la SIR) un danger pour l'autorité communale, paroissiale et cantonale. Des lecteurs jugent les articles parfois superficiels ou au contraire, trop abstraits et pas assez pratiques. «Des instituteurs voudraient que le journal fût plus pratique et renfermât des articles à la façon de ceux de l'École normale.»

Le comité central SIR et le rédacteur de l'Éducateur trouvent qu'«une imitation de Larousse ren-



draît peu de services à l'instruction populaire». Par contre, ils se reprochent, eux, «d'avoir trop oublié la solidarité qui doit unir les membres du corps enseignant, pour s'aider les uns les autres, se soutenir dans l'adversité et offrir à l'instituteur opprimé l'appui nécessaire pour défendre son bon droit contre l'injustice».

L'Éducateur et la «Romande», unis depuis 140 ans

Jamais la parution du journal n'est remise en cause et l'Éducateur contribuera «à réaliser un des buts que se propose la Société romande, le plus grand rapprochement possible des esprits et des cœurs sur le terrain commun des trois grands principes inscrits au frontispice de notre feuille: Dieu, Humanité, Patrie».

URI
Le 8 mars est
décédé à Ander-
matt, à l'âge
de 102 ans,
Colomban Russi,
qui fut pendant
71 ans instituteur
dans sa
commune.

L'Éducateur 1907
p. 169

LUCERNE

Le manque d'instituteurs a contraint
de fermer provisoirement plusieurs
écoles de ce canton.

L'Éducateur 1866 p. 87

Références

L'Éducateur 1865 n° 1
Le Congrès scolaire
de Fribourg – Rapport
sur la deuxième ses-
sion de l'assemblée
générale de la SIR
le 6 août 1866
L'Éducateur 1866
n° 1, n° 9, n° 10

Des moments charnières dans la vie de l'Éducateur

En cent quarante ans, l'Éducateur a connu une dizaine de formules différentes, dont l'organisation répondait aux besoins du moment. Mais toutes ont fait face à la même question: quels rapports établir entre les diverses approches nécessaires dans un organe d'enseignants? L'approche pédagogique, présentation et discussion des conceptions éducatives et de leur influence sur la vie en classe; l'approche pratique, idées de leçons, moyens d'enseignement, exemples de réalisations concrètes; l'approche corporative et/ou syndicale, reflet des conditions de travail, des besoins et des luttes des enseignants.



A. Daguet, fondateur de l'Éducateur, rédacteur en chef de l'Éducateur de 1865 à 1889



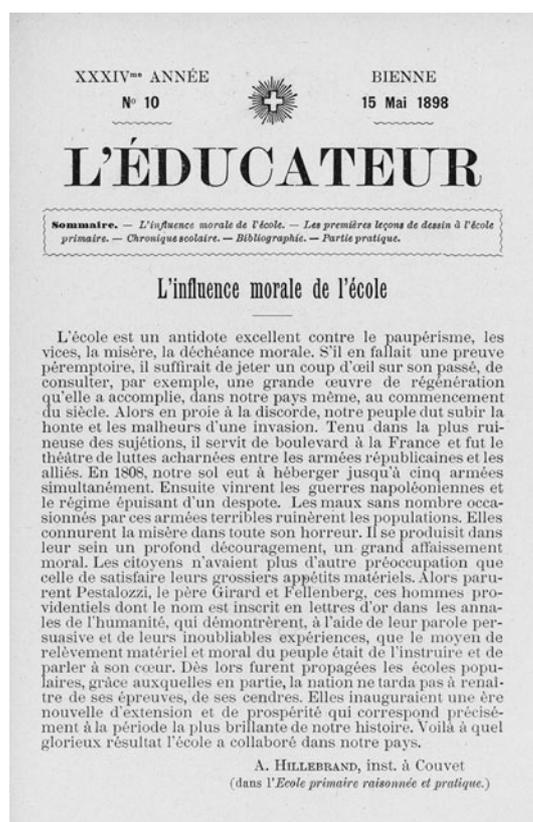
F. Guex, rédacteur de l'Éducateur en 1899

Question récurrente: un organe à la fois pédagogique, pratique et corporatif?

Si les moyens financiers et techniques ont dicté une partie des choix, les soucis du comité directeur et des rédacteurs ont aussi joué leur rôle, ainsi que les désirs et, parfois, les récriminations des membres. A chaque nouvelle présentation, c'est un équilibre délicat qu'il faut trouver et qui se modifie régulièrement. D'un Educateur généraliste et informatif, on passe à une publication en deux parties, générale et pratique; puis cette dernière cède la place aux questions corporatives, le plus souvent intégrées dans la publication, mais faisant l'objet à deux reprises d'une publication séparée (1921-1934 et 1981-1995). Quant au domaine pratique, il évolue constamment en quantité et en contenu au cours des décennies, témoignant à la fois du désir de répondre aux besoins quotidiens des enseignants et de la difficulté à le faire.

1865-1889 Alexandre Daguet

A ses débuts en 1865, l'Éducateur est dirigé par Alexandre Daguet. Professeur d'histoire à l'Académie de Neuchâtel, membre du comité de la SIR, fondateur du journal, il est l'Autorité en matière éducative. Pendant vingt-cinq ans, il assume la tâche de rédacteur en chef, qu'il conçoit comme la responsabilité de former les instituteurs en matière de pédagogie et de théories éducatives et de les informer sur ce qui se passe dans le monde scolaire.



Sous sa direction, notre bimensuel couvre tous les domaines, d'abord en 8 à 10 rubriques, qui commencent toujours par «Intérêts de la Société», continuent avec «Pédagogie» – théorie, didactique, histoire – puis «Actualités scolaires»; les rubriques «Biographie et nécrologie», «Chronique scolaire» et «Correspondance» finissent par être regroupées sous «Sections cantonales» en 1887, tandis que les articles pratiques, rares au début car Daguet se méfie des modèles tout faits, s'étoffent peu à peu, formant dès 1880 une «Partie pratique» à part entière. La «Chronique bibliographique» est toujours très nourrie; «Variétés», «Anecdotes» et «Poésies» figurent aussi au menu.

1890-1920 La Partie pratique s'étoffe, les questions corporatives apparaissent

Au départ de Daguet, en 1890, le rédacteur en chef fait place à un directeur nommé par le comité de la SPR en son sein et changeant avec lui tous les trois ans. L'organisation en plusieurs



A. Rochat, rédacteur du Bulletin corporatif de 1920 à 1928 et rédacteur de l'Educateur de 1920 à 1936

Liliane Palandella et Josianne Thévoz



parties est poursuivie, les rubriques locales sont tenues par des correspondants cantonaux. L'abonnement n'est plus partout obligatoire. L'influence exclusive d'un rédacteur diminue, mais la volonté de décentralisation morcelle par trop la publication.

Lorsqu'en 1899 la fonction de rédacteur en chef réapparaît avec François Guex, le journal devient hebdomadaire, en même temps qu'il s'associe à la publication l'Ecole, sous le titre «L'Educateur et l'Ecole réunis»; la partie pratique prend de l'importance: une moitié de chaque parution lui est réservée, coiffée par un rédacteur spécifique, Alexis Reymond, suivi d'Ulysse Briod, puis de Julien Magnin. Le nombre d'abonnés augmente, la publication redevient une référence.

Cette distribution du contenu dure une vingtaine d'années. En 1917, les deux parties sont séparées en deux séries publiées en alternance chaque samedi: «Partie générale» d'une part, «Chronique scolaire et partie pratique» de l'autre; la partie pratique, tenue par Julien Magnin, puis Albert Chessex, diminue donc et doit en outre coexister avec les questions corporatives introduites par le rédacteur en chef Ernest Briod. En quittant son poste en 1920, celui-ci souligne qu'assumer l'aspect pédagogique et la défense professionnelle complique la tâche. La SPR décide alors que l'Educateur sera purement pédagogique, tandis que la défense de la profession sera assumée par un Bulletin ayant son propre rédacteur et insérant les communications des sections, publiées jusque-là dans des feuilles locales. Dès lors, la défense professionnelle conservera, sous des titres et des formes différentes, une place régulière et spécifique, qui est encore la sienne dans l'Educateur d'aujourd'hui.

1921-1932 L'Educateur, l'Intermédiaire et le Bulletin

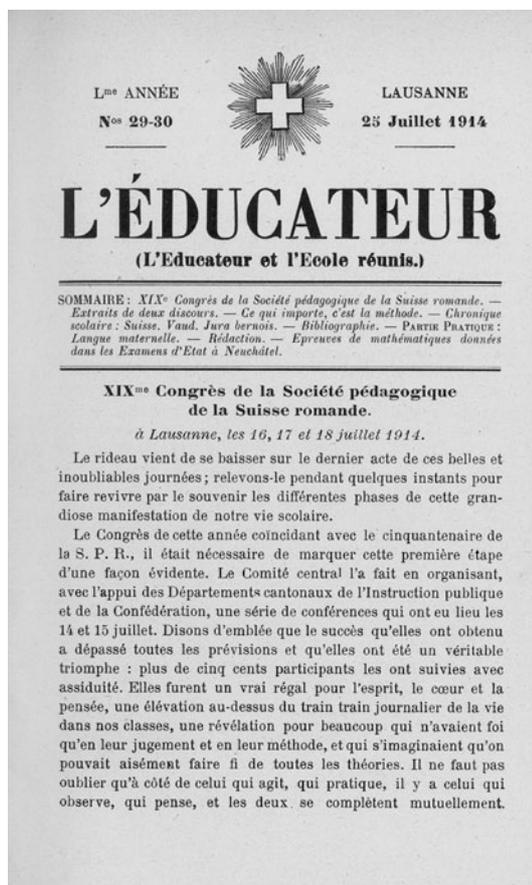
A partir de 1921, ce sont deux organes autonomes qui paraissent donc en alternance, l'Educateur, abonnement facultatif, et le Bulletin corporatif, obligatoire; en outre, la SPR s'étant associée avec l'Institut Jean-Jacques Rousseau (IJJR)¹, la publication de ce dernier, l'Intermédiaire

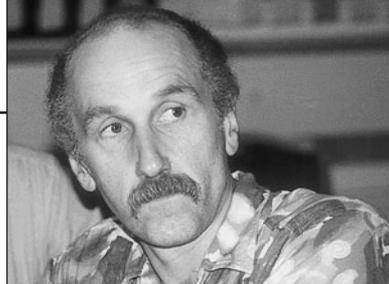
des Educateurs, fusionne avec l'Educateur; celui-ci comprend ainsi une partie pédagogique, une partie pratique et, six fois par année, un numéro de L'Intermédiaire, plus théorique et ouvert sur les recherches et les expériences. Cette association dure une douzaine d'années, sous la houlette de Pierre Bovet, professeur des sciences de l'éducation et de pédagogie expérimentale, pour la partie pédagogique, et d'Albert Chessex, puis Albert Rochat, pour la partie pratique; le Bulletin est dirigé par Albert Rochat, puis Charles Grec.

1933/35-1970

La partie corporative est mise en évidence, dans un seul organe

A fin 1932, l'association avec l'IJJR prend fin, sous l'influence, entre autres, de certaines réactions d'instituteurs qui reconnaissent mal «leur» journal; l'Educateur redevient l'organe de la seule SPR, un défi rédactionnel et financier





René Blind

qu'Albert Rochat, resté seul rédacteur, décrit ainsi dans son premier numéro de 1933: «Les instituteurs de la Suisse romande sont-ils à même de conserver leur journal?»

Deux ans plus tard, le Bulletin corporatif réintègre l'Éducateur pour ne former à nouveau qu'un seul organe en deux parties. Est-ce une réaction à l'éloignement précité? La publication s'ouvre maintenant sur la partie corporative, toujours rédigée par Charles Grec. La partie pratique, insérée dans les pages «pédagogiques» est considérablement développée; «mais comment concilier cette forte augmentation avec la nécessité de présenter à tous nos lecteurs des articles substantiels?» s'interroge Albert Rochat. Apparemment, les défis sont relevés pendant un certain nombre d'années, puisque la formule dure trente-cinq ans, avec quelques modifica-

tions: en 1947, l'Éducateur essaie de supprimer la devise «Dieu, Humanité, Patrie», qui était la sienne depuis le début, sans doute parce que ce genre de formule est désormais trop facilement associé aux abominations nazies ou fascistes (elle ne disparaîtra effectivement qu'en 1966); en 1957, il passe au format A4; en 1970, il s'enrichit des rubriques fribourgeoise et valaisanne. De 1936 à 1970, après Albert Rochat, se succèdent à la rédaction Albert Rudhart, André Chabloz et Jean-Pierre Rochat; côté Bulletin, après Charles Grec, Gustave Villemin et Raymond Hutin; finalement peu de noms en plus de 30 ans de publication.

1971-1980 Un seul organe, mais des parutions alternées

Mais peu à peu, le journal s'étiole, le nombre de pages diminue, les deux parties sont moins alimentées. En 1969, la commission SPR de l'Éducateur fait un sondage auprès des abonnés, dont 10% seulement répondent, sans enthousiasme. La commission analyse la situation et conclut à la nécessaire modernisation de la publication, à son ouverture sur l'extérieur et... à l'engagement d'un rédacteur à plein temps, un vœu pieux! Une maquette est commandée à un rédacteur professionnel, mais elle n'est pas vraiment satisfaisante.

La décision est finalement prise d'alterner les deux parutions, sous la responsabilité de deux nouveaux rédacteurs qui se lancent dans le défi de rajeunir les contenus. Dès lors, les numéros pairs sont dévolus aux questions corporatives, tandis que les numéros impairs sont pédagogiques; les premiers sont dirigés par Maurice Besençon, brièvement, puis Jean-Claude Badoux et René Blind; les seconds, par François Bourquin.



VAUD

Un examen aura lieu à Aubonne, le mercredi 1er mai prochain, à 8 heures du matin, pour repourvoir à la place de régent de la seconde classe primaire des garçons de cette ville. Fonctions: celles voulues par la loi; 33 heures de leçons par semaine en hiver et 26 heures en été, à des élèves de 7 à 12 ans; fonctions d'église tous les 15 jours. Traitement: 1000 francs par année; écolage d'environ 50 élèves (150 fr.); logement et jardin au château et un moule et demi de bois de sapin, à charge de chauffer la salle d'école.

L'Éducateur 1867, p. 112



© Gianni Ghiringhelli

Roudy Grob

1981-1995 Éducateur-revue, Éducateur syndical

La formule dure une dizaine d'années, sans satisfaire complètement, la mise à jour étant minimale. Rédacteurs et comité central remettent l'ouvrage sur le métier; on décide de marquer plus nettement la différence entre les deux parutions, en donnant plus d'éclat à la partie pédagogique – couverture en quadrichromie, papier glacé, rubriques diverses, documents, opinions, et pages pratiques; la partie corporative, instrument de défense professionnelle au service des membres, garde provisoirement la présentation précédente.

En 1981, on revient donc à deux organes distincts et autonomes, *Éducateur-revue*, revue de pédagogie et d'éducation, qui paraît 9 fois par année sous la direction de René Blind; *Bulletin corporatif*, auquel on ose accoler «et syndical», qui dispose de 20 numéros annuels; faisant pâle figure à côté de la revue, il prend en 1982 un format «journal», sous la rédaction en chef de Roudy Grob, mais doit retourner au format normal en 1990. En 1992, c'est Cilette Cretton qui en prend la direction.

1996-2004 Une revue, un Éducateur

Dernière transformation, les deux parties, pédagogique et syndicale, sont à nouveau réunies en 1996 au sein d'un seul organe dirigé par un rédacteur unique, ou plutôt une rédactrice, Cilette Cretton, jusqu'en 2001. La parution garde le style et l'aspect de *l'Éducateur-revue*, mais englobe les deux parutions; publiée



© Gianni Ghiringhelli



Cilette Cretton

d'abord 15 fois par année, elle passe à 14 numéros et un numéro spécial en 1998, avant de diminuer à 13 numéros et un numéro spécial depuis deux ans, pour raisons d'économie.

Depuis 2001, elle est dirigée par Georges Pasquier, enseignant à temps partiel à Genève et familier du tunnel de Glion et de l'autoroute pour Martigny, où se trouve actuellement le siège de la publication. Pour en savoir plus sur *l'Éducateur* d'aujourd'hui:

www.revue-educateur.ch!

¹ L'Institut Jean-Jacques Rousseau est le précurseur de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.



NEUCHÂTEL

Réforme orthographique. (Nouvèle orthographe) (sic).

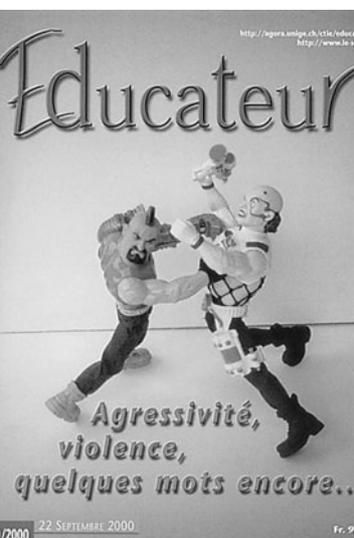
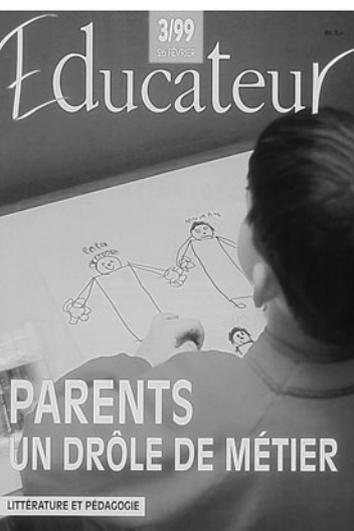
Jeudi 27 avril (1899) avait lieu au colège primaire de la Chaux-de-Fonds, l'assemblée anuèle de la Section neuchâteloise de la Société suisse de réforme orthographique. (...) «Cète réforme aura un retentissement salulaire dans presque toutes les branches de l'enseignement primaire. Le temps consacré jusqu'ici aux chinoiseries de l'orthographe sera mieus employé à armer les enfants contre les difficultés de la vie, contre les maladies morales et physiques, contre les dangers de tous genres qui les guettent.

La langue èle-même sera mieus étudiée.»

L'Éducateur 1899, p. 558/559

Comment les thèmes traités dans l'Éducateur ont-ils évolué de 1865 à la fin du XX^e siècle?

Un survol des articles parus dans l'Éducateur au fil des années permet de constater que peu de thèmes ont totalement disparu. Il s'agit plutôt d'évolution dans la perception, par chaque époque, des problèmes qu'elle doit affronter, de transformations dans les moyens et les techniques et, en conséquence, de modifications de langage et de vocabulaire.



Selon le rythme d'apparition, cependant, on peut repérer trois types de domaines:

- Les thèmes qui, sous une forme ou une autre, apparaissent en continu, tout en se transformant.
- Les thèmes plus sporadiques, qui disparaissent pendant une période et réapparaissent à nouveau plus tard, eux aussi modifiés.
- Quelques thèmes qui ont réellement disparu. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer quelques-uns des thèmes importants traités par l'Éducateur dans chacune de ces catégories.

Thèmes qui apparaissent en continu

Nous en avons retenu cinq, qui paraissent majeurs.

– **Le rapport pédagogique, ou la place respective de l'enfant, de l'enseignant et du savoir**, dénommé aujourd'hui le triangle pédagogique, apparaît évidemment en continu, puisque c'est l'essence même du métier d'enseignant; mais les approches sont différentes selon les conceptions, les connaissances et les moyens de chaque époque; de l'enseignement mutuel encore débattu à la fin du XIX^e siècle à la rénovation de l'école du XXI^e, les théories sur l'édu-

cation nouvelle, fonctionnelle, active, voire «Freinetique» nous amènent jusqu'à l'auto-socioconstructivisme; self-government, centres d'intérêt, autorité et sanction, motivation, effort: tant d'approches développées pour un problème jamais résolu! On parle déjà du danger de l'individualisme en 1895, de pédologie en 1900, de réquisitoire contre l'école «sclérosée» en 1910; mais on est aussi, en 1925, «aux prises avec nos réactionnaires», pour qui les valeurs d'autrefois, bien meilleures, se perdent.

Où est l'équilibre dans le triangle pédagogique, qui ou que faut-il mettre «au centre», comment amener des enfants, en particulier les plus réticents ou éloignés de la culture scolaire, à faire leurs des savoirs dont ils n'ont pas forcément envie? La question est récurrente dans l'Éducateur durant ses 140 ans.

– De même, **les disciplines d'enseignement** sont présentes en permanence, tant à travers des textes théoriques que des leçons pratiques. Dans ce groupe de thèmes, la surcharge des programmes et la crise du français ont une place pour l'éternité; les didactiques et les moyens d'enseignement sont sans cesse remis en question, de la mathématique à la gymnastique; mais ils évoluent; exemple parlant, surjet et ourlet, tricot et crochet sont devenus des activités créatrices puisant dans de nombreux domaines artistiques. Par contre, les «leçons de choses» sur la campagne, le cheval, le labourage et «l'enseignement expérimental de l'agriculture» ne sont plus d'actualité; de même, la sténographie a fait place à l'ordinateur.

– Ce qu'on appelle aujourd'hui **l'évaluation** s'est successivement focalisée sur les examens;

BERNE

Par 1018 oui contre 304 non, les membres de la Société des instituteurs bernois ont décidé la création d'un poste de secrétaire permanent.

L'Éducateur 1907, p. 560

Liliane Palandella et
Josianne Thévoz

ceux des élèves, ceux des futurs régents et, jusqu'en 1945, ceux des recrues; puis s'est portée sur les classements, les notes de fin d'année et les prix scolaires; et aujourd'hui, sur une évaluation plus large, formative et non plus seulement sommatrice. On peut relever que les comparaisons des examens des recrues faisaient jadis office d'évaluation façon Pisa, mais à une échelle intercantonale.

– **Les questions syndicales** ont passé d'exigences de base liées aux salaires, misérables, et aux retraites, souvent inexistantes, à des revendications touchant de façon plus générale à l'ensemble des conditions de travail, revendications ponctuées de grèves plus fréquentes.

– **La formation des enseignants**, initiale ou continue, a toujours été défendue dans l'Éducateur; de la formation initiale à l'École normale ou à l'Université, jusqu'aux actuelles HEP (Hautes études pédagogiques) et LME (licence mention enseignement); la formation continue, de culture générale personnelle a évolué vers une approche professionnelle qui bénéficie de programmes officiels et de décharges.

Thèmes qui apparaissent plus sporadiquement

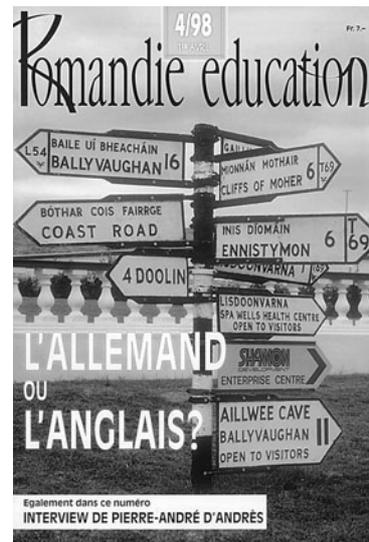
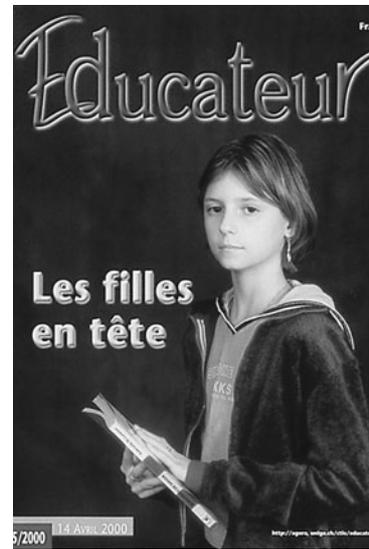
– **La place des femmes**; ce thème n'est abordé que par soubresauts, mais il fait apparaître de profondes évolutions; par exemple, l'éducation des jeunes filles à des métiers spécifiques – «ni la scie, ni le rabot» –, la controverse sur les salaires différenciés – égalité à Genève en 1919, et la différenciation des questions d'examens ont été remplacées par un quasi-silence: la place des femmes n'apparaît plus comme un problème,

mais comme une évidence; preuve de ce changement, les auteurs d'articles: aux rares noms de femmes qui se rencontrent à la fin du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe – Hortense Ray, Caroline Proglor, Adèle de Portugall, Alice Descoedres – a succédé le mélange des patronymes aujourd'hui. Pourtant, la place est-elle réellement acquise? Les résultats des études «genre» et la question de la mixité en classe, récemment réapparue, relancent à nouveau la réflexion dans l'Éducateur sur ce thème.

– **La lutte contre l'alcoolisme**, sujet d'articles jusqu'au début du XXe siècle, a ensuite presque disparu en tant que lutte sur un produit particulier; mais elle revient par le biais de la lutte contre toutes les drogues, alcool, tabac, opiacés, et autres dérivés tous plus inventifs les uns que les autres.

– **L'enseignement religieux** faisait l'objet d'articles parfois assez violents, car l'Éducateur luttait encore contre l'emprise de pouvoir des églises sur l'école publique et neutre; on a pu lire des textes sur la place de Dieu dans l'enseignement ou sur les quasi-interdictions longtemps faites aux enseignants fribourgeois et valaisans par les autorités de ces cantons d'adhérer à la SPR, jugée trop à gauche. Le thème est revenu sporadiquement durant le XXe siècle et réapparaît aujourd'hui avec l'enseignement du «fait religieux» et l'ouvrage Enbiro.

– **Les langues étrangères** rebondissent à plusieurs reprises; mais c'est de l'allemand, voire du latin et de l'espéranto, dont il s'agissait; à partir de quel degré, dans quelle mesure, pour quels élèves, avec quels objectifs de fin de primaire, la question réapparaît au gré des révisions de pro-



HONGRIE

Un négociant, membre influent d'un Conseil d'école, faisait trafic des fonctions enseignantes et faisait donner des brevets à qui le payait.
Il en a coûté à un aspirant 350, à un autre 100 florins.

L'Éducateur 1880, p. 275

DANEMARK

Afin d'économiser le charbon et le courant électrique, depuis le 1er novembre les écoles danoises ouvrent leurs portes le matin à 9 heures, au lieu de 8 heures.

Éducateur 1940, p. 79



grammes dans les cantons. Elle se repose depuis peu, mais c'est la place respective de l'allemand et de l'anglais, ou du français et de l'anglais, qui est discutée dans l'Educateur.

– **La paix et le rôle préventif de l'école** se posent surtout aux trois moments cruciaux des guerres de 1870, 1914 et 1939; le maître a-t-il échoué dans sa mission civilisatrice, dans l'éveil à l'entente entre les peuples ou, au moins, à la tolérance entre les humains? Aujourd'hui, l'enseignement de la morale fait plutôt place aux chartes d'écoles, aux règles établies en commun, à la connaissance des droits et, parfois, à la découverte des institutions internationales.

– **L'éthique professionnelle**, si elle a été abordée à plusieurs reprises, n'a jamais suscité de grandes controverses. On parle d'abord de la «conscience de l'instituteur», du «credo» du maître d'école; puis de «charte des maîtres», de conscience professionnelle et, plus récemment, de déontologie. Le premier code de ce type date de 1998 et vient d'être revu.

Thèmes qui ont disparu des pages de l'Educateur

Quelques thèmes ont disparu de l'Educateur, généralement suite à l'évolution des conditions matérielles.

– Les collègues vétérans, en poste jusqu'à un âge parfois très avancé (84 ans!) et les collègues décédés ne font plus l'objet d'une rubrique particulière, destinée, dans les débuts, à souder les membres d'une jeune association, et rendue possible par le petit nombre de noms à évoquer; aujourd'hui, les maîtres ont tous une retraite et quittent l'enseignement à un âge encore vert.

– Les réélections des instituteurs par la commune se sont peu à peu taries, alors que c'était un

sujet de combat important durant de nombreuses années.

– Les musées dans l'école et les tableaux scolaires sont des souvenirs attendrissants, par les efforts qui leur étaient consacrés; mais ils feraient pâle figure aujourd'hui, face aux moyens de reproduction à notre disposition.

– La Mutualité scolaire a eu quelques belles années au service de la petite épargne, dont les comptes étaient tenus par le maître; débuts très modestes de caisse maladie ou de retraite, que l'Etat-Providence, aujourd'hui si contesté, a progressivement remplacées avec succès et grâce à des luttes vives et tenaces.

– Les châtiments corporels ne sont heureusement plus évoqués, ni les décès d'enfants par maladie – croup, diphtérie, coqueluche, rougeole; et les élèves n'ont plus à balayer la classe après les leçons!

– Enfin, on peut rappeler les diatribes enflammées relatives au service militaire obligatoire des enseignants et à la préparation militaire des garçons au travers de la gymnastique; dans les moments de tensions précurseurs de guerre, on peut comprendre la volonté qui se manifeste alors de ne pas entrer dans le jeu de la violence. D'autres sujets pourraient être évoqués, qui ont été abordés dans les quelque cent mille pages parues dans l'Educateur au cours de ses 140 années d'existence, comme les relations entre les familles et l'école, l'école enfantine ou la protection de l'enfance. Les quelques exemples ci-dessus permettent cependant d'apprécier la richesse de notre publication, en même temps que sa capacité à évoluer en phase avec son époque; ils témoignent aussi du labeur des nombreux collègues qui lui ont consacré réflexion, énergie et temps pour que la profession d'enseignant reste toujours vivante. ●



DELÉMONT

Un instituteur primaire de cette ville, M. Bonju, qui, pendant un grand nombre d'années, a rendu les meilleurs services pour l'enseignement public, a été reçu bourgeois gratuitement, en reconnaissance des services rendus par ce digne et excellent instituteur primaire. Une proposition plus large, qui tendait à étendre le droit de bourgeoisie à ses fils majeurs et établis hors de la localité, n'a pas obtenu la majorité.

L'Educateur 1866, p. 144



Des examens en tout genre: de passage, d'admission, de sortie...

Pour tous: élèves, futurs normaliens, aspirants-instituteurs, recrues... Des notes, des appréciations... Sélection, orientation... L'Éducateur a été le reflet des préoccupations des enseignants dans le domaine de l'évaluation pendant 140 ans

Les élèves, les examens et les notes

Lorsqu'en 1864, un instituteur neuchâtelois écrit un mémoire au sujet des examens annuels dans les écoles¹, il plante le décor, avec l'école balayée et ornée; il décrit les acteurs, les autorités de la commune, de la paroisse, de l'Etat, bien conscients de leur notabilité, les élèves et leur maître, endimanchés et terrorisés. Les examens sont expédiés à la hâte: en une demi-journée, 15 ou 16 branches d'étude – 60 à 80 enfants à interroger! – avant le verdict et surtout le repas qui réunira ces messieurs. L'auteur dénonce le fond et la forme de ces examens et propose quelques pistes pour ouvrir la discussion. Ce sujet sera souvent repris au cours des années, tant par la SPR dans ses congrès qu'au fil des pages de l'Éducateur.

Dans sa rubrique «Carnet de l'instituteur», Ulysse Briod, en 1910, écrit: «Depuis vingt ans, le programme, les méthodes, les manuels ont complètement changé, mais le mode de contrôle est resté le même; récitation textuelle des phrases d'un livre, définitions surannées, souci excessif de ce qui est affaire de pure mémoire, oubli du rôle de l'intelligence et de la raison...»²

Dès 1921, avec Pierre Bovet, professeur des sciences de l'éducation et de pédagogie expérimentale, rédacteur de l'Éducateur, les articles concernant l'appréciation du travail des élèves deviennent plus fréquents et plus scientifiques. Des travaux de recherche sont publiés, par exemple sur l'appréciation objective de l'orthographe³ ou sur l'analyse psychologique des fautes dans les problèmes d'arithmétique⁴. Régulièrement, jusque dans les années trente, l'Éducateur publie les questions posées aux examens annuels dans les différents cantons.

Peu à peu, les praticiens décrivent eux aussi leurs expériences: «Voici deux ans que nous essayons, Mme Roller et moi, d'apprécier les tra-



voux de nos élèves de manière objective, en nous inspirant des données de la pédagogie expérimentale. L'expérience nous réussit si bien que je vous la décris en espérant modestement qu'elle pourra servir à d'autres.»⁵

En 1970, dans un article consacré à une journée d'étude organisée par le GRETI (Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction), on s'interroge sur les notes scolaires à l'heure de l'école romande.

«La grande impression de cette journée, c'est que les notes sont encore les témoins d'une autre époque, les reflets d'une école de sélection et non d'orientation (...). Les conférenciers nous ont bien fait comprendre que discuter des notes, c'est remettre tout en question.»⁶

FRANCE

M. Yvon Delbos, ministre de l'Éducation nationale, a fait connaître qu'actuellement 5000 professeurs et 30 000 instituteurs de l'enseignement public sont mobilisés aux armées.

Éducateur 1940, p. 110



Ces dernières années, l'Éducateur a consacré de nombreuses pages et des numéros spéciaux à l'évaluation, dont le dernier, *La note en pleine évaluation*, date du 12 mars 2004.

Exemples de questions posées en 1887 pour les examens du certificat d'études primaires dans le district de Courtelary

Composition: *La trouvaille* Trois garçons, en sortant de l'école, trouvent un porte-monnaie renfermant 120 francs...

Dictée: *Le capital moral et intellectuel (...)* Un enfant qui sort de l'école primaire sachant bien lire, bien écrire et bien calculer, possède déjà un petit capital (...)

Arithmétique: Les deux côtés parallèles d'un champ, ayant la forme d'un trapèze, mesurent 342 m et 296 m; la largeur est de 18hm. Quelle en est la superficie et la valeur à Fr. 63.- l'are?

Histoire biblique: Pourquoi Abraham quitta-t-il ses parents?

Histoire nationale: Quelles furent les causes de la guerre du Sonderbund?

Géographie: Où le Doubs a-t-il sa source et dans quelle rivière va-t-il se jeter?

Histoire naturelle: Quelles sont les divisions du canal digestif?

Avec quoi fait-on le gaz d'éclairage?

Chant: Comment indique-t-on une mesure à 2, à 3, à 4 temps?

Les recrues et les examens

C'est en 1875 que le Bureau fédéral de la statistique publie le premier rapport sur les examens des recrues, conséquence logique de la surveillance de l'instruction dans les cantons que la Constitution fédérale de 1874 impose à la Confédération. L'Éducateur publie régulièrement, dès 1879, les questions posées aux recrues et donne un aperçu du rapport. M. Scherf, instituteur à Neuchâtel, expert pédagogique pour le recrutement de la 1re division de l'armée fédérale, communique les sujets de composition, une quinzaine, et les problèmes, neuf séries de quatre, donnés dans les examens⁷.

Dans un long article, paru en 1901, H. Gaillot analyse les résultats et la manière de les interpréter. «*Ces rapports donnaient naguère le rang des cantons d'après la note moyenne mais les polémiques suscitées par cette publication, et d'autres raisons encore, ont engagé le Bureau à y renoncer depuis 1881.*» Il regrette cette décision et établit son classement: «*Nous avons cru devoir calculer la note moyenne, celle qui fait, au propre comme au figuré, couler le plus d'encre et déchaîne, dans la presse, des polémiques et des commentaires nombreux, parce qu'elle exprime le rang, ce qui, pour beaucoup, est synonyme de l'honneur du canton.*»

Pour l'année 1900, Obwald se classe en tête, Genève est 3e, Neuchâtel 6e, Vaud 10e, Valais 13e, Berne 19e, Fribourg 20e et c'est Appenzell Rhodes Intérieures qui ferme la marche. Les branches notées sont la lecture, la composition, le calcul oral et écrit, les connaissances civiques (histoire, géographie, instruction civique) et la gymnastique. L'auteur constate, bilan de la situation en Suisse, «*la disparition graduelle des mauvais résultats et l'augmentation des bons*»⁸.

Depuis 1917, l'Éducateur soumet une question d'ordre pédagogique ou corporatif à ses lecteurs. En 1920, E. Briod leur demande s'ils sont partisans des examens des recrues.⁹ Pour lancer le débat, il fait le point de la situation: les examens ayant été supprimés pendant la guerre, le Département militaire fédéral fait une enquête pour savoir s'il y a lieu de les rétablir. Briod s'élève vivement contre cette pratique et dénonce les

GENÈVE

Grâce à l'initiative de la Société (Union des instituteurs primaires genevois) et surtout à la bonne volonté du chef du Département de l'instruction publique, la situation des stagiaires vient d'être grandement améliorée.

Ceux-ci recevront en effet, jusqu'à leur nomination au poste de sous-régent ou de sous-régente, un traitement annuel de Fr. 720.-, alors qu'ils ne touchaient jusqu'à présent que Fr. 3.- par jour de classe et pour la première année seulement.

L'Éducateur 1907, p. 343



dérives qu'elle amène: on a négligé l'imagination, l'observation, la réflexion, les activités manuelles, le chant, tout l'enseignement éducatif pour la mémorisation pure. «L'examen des recrues ayant inspiré l'école complémentaire, l'école complémentaire, à son tour, a déformé l'école primaire en lui infligeant ses méthodes et ses soucis.»¹⁰ Tout comme les lecteurs qui ont répondu à l'enquête de L'Éducateur, les représentants de la SPR à la commission fédérale qui s'occupe de la question des examens des recrues se trouvent, en 1921, devant un dilemme. Certes, la Confédération peut exercer son droit de contrôle, «ou bien par des épreuves individuelles ou bien par un contrôle direct des écoles par un organe d'inspecteurs fédéraux des écoles primaires (...) C'est le spectre du bailli scolaire se dressant devant nous!»¹¹. Les examens ont-ils une valeur psychologique et sociale, se demande-t-on, et si l'on ne peut pas leur échapper, il faudrait au moins les réformer pour qu'ils servent à quelque chose¹². «Si l'on voit dans les examens des recrues un moyen

d'apprécier le développement de la jeunesse suisse, de déterminer le rendement des institutions d'éducation civique, physique ou intellectuelle, l'institution cesse d'être stérile ou nuisible et devient un moyen de progrès social.»¹³

Les chroniques concernant les examens des recrues s'étiolent dans les années 1920 à 1930 pour disparaître après 1945. On sait encore que cette année-là, 29000 jeunes gens ont subi les examens et que l'on constate une grosse déficience en orthographe!

D'autres enquêtes ont pris la place des examens des recrues, avec classement commenté dans la presse... On connaît Pisa: l'Éducateur lui a consacré deux dossiers en 2002¹⁴.

Exemples de questions posées en 1880 pour les examens des recrues

Composition: Un artisan offre à vendre un objet de sa fabrication.

On réclame le paiement d'une vieille créance.

Lettre à un parent pour lui annoncer qu'il doit renvoyer la visite promise parce qu'une maladie contagieuse a éclaté dans la localité (fièvre nerveuse, petite vérole, etc).

Arithmétique: Une personne gagne par an Fr. 950.-; elle dépense pour sa nourriture et son logement Fr. 624.- et Fr. 285.- pour ses autres dépenses. Combien lui reste-t-il?

Un fromage pesant 39 1/4 kilogramme coûte fr.69,62. Combien coûterait un fromage pesant 21,4 kg?

¹ A. Bula. Les examens annuels des écoles sont-ils bien l'expression de l'état moral et intellectuel de celles-ci? Quelles réformes pourraient y être apportées? L'Éducateur 1867 (8) pp. 116-120 et (9) pp. 132-136.

² Ulysse BRIOD. Après les examens annuels. L'Éducateur 1910 (15) p. 239.

³ Robert Dottrens. Appréciation objective de l'orthographe, travail de recherche par les élèves de P. Bovet. L'Éducateur 1921 (12) p. 197 et ss.

⁴ Georgette Mallet. Analyse psychologique des fautes dans les problèmes d'arithmétique à l'école primaire. L'Éducateur 1944 (18 et ss.) p. 293, p. 309, p. 325, p. 357.

⁵ Jean-Jacques Dessoulavy. Une appréciation objective des épreuves. L'Éducateur 1952 (23) pp. 459-463.

⁶ Laurent Worpe. Les notes scolaires à l'heure de l'école romande. L'Éducateur 1970 (19) pp. 355/356.

⁷ Scherf. Sujets de composition et questions d'arithmétique. L'Éducateur 1880 (22 et 23) pp. 361/362 et p. 378.

⁸ H. Gaillot. Les examens de recrues en 1900. L'Éducateur 1901 (40) pp. 593-596.

⁹ Rédaction de L'Éducateur. 6e enquête. Êtes-vous partisan des examens des recrues? L'Éducateur 1920 (21-22) p. 330 – Réponses pp. 392-393, p. 529, pp. 631-632 – Conclusions de la rédaction p. 393 et p. 633.

¹⁰ Ernest Briod. Examens des recrues et éducation. L'Éducateur 1920 (21-22) p. 321-326.

¹¹ Ernest Briod. Bilan d'une discussion. L'Éducateur 1921 (15) p. 241 et ss.

¹² Edouard Claparède. Pour que les examens des recrues servent à quelque chose. L'Éducateur 1921 (18) p. 296.

¹³ Emmanuel Duvillard. La valeur psychologique et sociale des examens des recrues. L'Éducateur 1921 (16) p. 257.

¹⁴ L'Éducateur 2002 (9)(12) Les Assises: Pisa: l'école en procès.



L'Éducateur, un outil de travail

Reflet des questions et des préoccupations pédagogiques de son époque, l'Éducateur est souvent utilisé comme source d'informations dans des mémoires ou autres travaux menés par des étudiants de diverses institutions. Ainsi, on le trouve cité dans une douzaine de thèses de doctorat de la FPSE*. Certaines portent sur des disciplines particulières, par exemple le vocabulaire et l'orthographe (J. Cantin, 1978) ou les mathématiques (J. Portugais, 1992); d'autres sur les finalités et les réformes de l'école: les réformes scolaires après la Deuxième Guerre mondiale (E. Farah, 1964), les finalités de l'école primaire genevoise (R. Hafner, 1994), l'évolution de la société et de l'éducation à travers les Droits de l'homme (O. Veyrat, 1993), l'établissement scolaire (M. Gather Thurler, 1999); d'autres encore portent sur un thème historique: les écoles privées genevoises (R. Hofstetter, 1993) ou les Ecoles normales valaisannes (O. Perisset-Bagnoud, 2000). Dans des mémoires de licence, l'Éducateur est de plus en plus souvent cité depuis 1996, date à laquelle la formation des enseignants se fait, à Genève, en LME (licence mention enseignement). Chaque année, plusieurs dizaines d'étudiants citent la revue des enseignants. Des étudiants de nombreuses autres institutions ailleurs en Suisse romande utilisent également l'Éducateur comme source d'informations historiques ou actuelles, sur les courants pédagogiques, comme sur les positions de la SIR-SPR-SER.

* Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

En regard: les premier et dernier numéros de l'Éducateur!

1865, numéro 1 – 2004, numéro 13: sur la forme, quelle différence!

Un journal petit format (16/24) sur papier simple, face à une revue format A4 en quadrichromie sur papier glacé. Sur la page de couverture, à la croix suisse entourée d'une couronne de lauriers, à la devise «Dieu Humanité Patrie», et au long titre *l'Éducateur, revue pédagogique publiée par la société des instituteurs de la Suisse romande* succède un seul mot, bref et claquant au vent: Educateur, accolé du sigle SER sur fond rouge. Le sommaire et les informations relatives à l'abonnement, en petites lettres sous le titre de 1865, ont cédé la place à l'intitulé du dossier, surimprimé sur photos et rédigé sous forme abrégée sans phrase «inutile»: «Bologne: séisme ou embellie?»; tandis que les données pratiques sont renvoyées en page 3, sous le sommaire, le bandeau de la page titre ne fournissant que l'essentiel.

Dans les pages intérieures, mêmes changements de styles et de procédés techniques. Des textes relativement longs, qui se suivent sagement sur une seule colonne, font place à des articles dynamisés par des «chapeaux», des sous-titres, des encadrés, des photos et illustrations, répartis sur deux colonnes.

Aujourd'hui, le temps est compté, il faut pouvoir aller rapidement à l'essentiel; en outre, à l'ère de la communication, l'abondance des informations nécessite d'attirer l'œil si l'on veut être lu. Des textes courts, un style rapide sont recommandés.

Et le contenu, a-t-il beaucoup changé? Les «Intérêts de la société» sont toujours représentés aujourd'hui, entre autres par l'«Editorial» du rédacteur en chef, le «Billet de la présidente». De même, la réflexion, l'analyse – la «Théorie d'éducation» – ne manquent pas à l'appel; mais

«Manuel», «Conseils» et «Rapport de la Religion et de la Morale» ont cédé la place à des rubriques comme «Sacré Charlemagne», «En toutes lettres» et aux questions qui se posent en décembre 2004: les médias, les études universitaires, le développement durable. «Didactique», «Actualités scolaires», «Bibliographie» et même «Biographie» n'ont pas disparu, même si leur agencement est autre et si leur volume a diminué. Les pages pratiques? Pas de modèles, ni de leçons toute prêtes, mais des références, des «kits pédagogiques», des «supports didactiques», des CD-livres.

La «Chronique scolaire», par contre, parcourt moins le monde – d'autres médias s'en chargent – mais s'est développée dans une «Partie syndicale» où les sept cantons romands sont maintenant représentés. Ne manquent que les rubriques «Nécrologie» – aujourd'hui les enseignants meurent rarement à la tâche, qui s'en plaindrait? –, «Correspondance» – donc, à vos plumes! – et «Poésie» – où sont nos collègues poètes? Par contre, des rubriques nouvelles se sont créées, échos des techniques actuelles, comme «Cinéma» et «Internet».

A comparaison sommaire, conclusion reconfortante; à travers les changements de formules intervenus au cours des années, les enseignants ont maintenu le cap; la tension difficile mais nécessaire entre les diverses approches qui «nourrissent» la profession d'enseignant figurent toujours dans notre revue: réflexion intellectuelle, réalité concrète, défense syndicale sont toutes les trois au menu du décembre 2004. Les formes et les contenus changent, le fond reste, la profession fait face!

ITALIE

Le nouveau ministre de l'Éducation, le comte de Vecchi, vient de rendre une ordonnance interdisant l'entrée en classe aux institutrices qui auraient le visage fardé ou qui auraient usé de tout autre artifice de beauté; car l'école «doit toujours plus être imprégnée» de l'esprit fasciste.

l'Éducateur 1935, p. 368



Avant et après 1865: un état de la presse pédagogique dans le grand «Canton» francophone...



Le Journal des instituteurs est né en 1858

La naissance de l'Éducateur, en 1865, peut inciter à réfléchir à une question classique: dans un événement fondateur, quelle est la part qui revient à des personnages singuliers – leur histoire personnelle, leurs objectifs ou idéaux professionnels et citoyens – et au contexte où ils vivent, pensent et agissent? De ce point de vue, référer la fondation de l'Éducateur au contexte français n'est pas sans intérêt. La circulation des idées pédagogiques entre la France et la Suisse (romande) a en effet toujours été particulièrement forte, et à double sens. A l'import, les fondateurs de l'Éducateur étaient bien évidemment familiers des revues pédagogiques publiées à l'intention des instituteurs de la France de l'époque, et ces revues ont pu orienter – et peuvent donc nous faire comprendre aujourd'hui – quelques-uns de leurs choix et renoncements éditoriaux.

Un outil pour améliorer la qualité de l'enseignement

L'histoire de la presse pédagogique française dans son ensemble est bien connue aujourd'hui grâce au répertoire exhaustif qu'en a dressé le Service d'histoire de l'éducation¹. Dès le début du XIXe siècle, les revues pédagogiques sont considérées par les promoteurs de l'école comme un outil pour la qualité de l'enseignement, dans une panoplie qui peut en comprendre encore trois autres: la formation initiale des maîtres; la rédaction de manuels élémentaires de large diffusion; le contrôle des instituteurs par un corps d'inspecteurs spécialisés. En France, l'ensemble des quatre éléments de ce dispositif se mettent en place ou s'intensifient dans les années 1830, sous l'impulsion de l'Etat, les solutions retenues s'inscrivant dans la culture régalo-jacobine caractéristique de ce pays: écoles normales contrôlées nationalement, corps d'inspecteurs départementaux fonctionnaires d'Etat, distribution gratuite de manuels

rédigés à l'instigation du ministère. Enfin, le Manuel général de l'instruction primaire (1832-1967) devient l'organe officiel du ministère de l'Instruction publique. Empruntant nombre de ses responsables et collaborateurs aux corps d'inspection et à la haute administration, il se donne comme objectif de «permettre au Gouvernement de connaître et de répandre toutes les méthodes heureuses», afin de faire échapper les instituteurs à leur «triste routine».

Rompre l'isolement des enseignants

Les hauts fonctionnaires et les intellectuels organiques de l'Etat ont ainsi joué un rôle majeur dans l'animation d'une presse pédagogique destinée aux instituteurs. Mais les années 1830 et 1840 ont également vu naître d'autres initiatives éditoriales; les instituteurs eux-mêmes commencent à collaborer à des revues créées par des éditeurs commerciaux, qui ont perçu l'intérêt d'un marché lucratif, moins pour la vente des revues proprement dite que pour celle des manuels et ouvrages scolaires dont elles sont susceptibles de faire la promotion; c'est le cas de Hachette, Delagrave, Alcan et bien d'autres, moins connus ou aujourd'hui disparus. Les instituteurs commencent aussi à s'organiser pour éditer des revues ou bulletins de liaison, destinés à «rompre leur isolement» (cette expression classique se retrouve aussi dans le premier numéro de l'Éducateur) et à mutualiser leurs expériences. Tel le Moniteur de l'enseignement (1841-1845), «rédigé par une société de maîtres de pension, d'instituteurs et de professeurs». Les revues émanant des enseignants ont souvent un caractère régional (Académie de Toulouse pour l'une, département du Gard pour une autre, départements de la Seine et de la Seine-et-Oise pour une troisième...), tandis que celles que suscitent l'Etat ou les grands éditeurs privés ont une vocation et une assise nationales beaucoup plus affirmées.

VAUD

Réponse d'un député au Grand Conseil vaudois à une proposition d'augmentation après 25 ans de service: «Nous voulons que les instituteurs restent modestes; ils peuvent et doivent apprendre à économiser!»

L'Éducateur 1920
p. 739

FRIBOURG

Les amis et les anciens élèves de M. Daguët (rédacteur de *L'Éducateur*), réunis au nombre de près de cent à l'hôtel des Charpentiers, lui ont exprimé dans un banquet d'adieu tout le regret qu'ils éprouvaient de le voir quitter encore une fois son cher pays, auquel il a donné tant de preuves de dévouement. Ils l'ont accompagné de leurs vœux les plus sympathiques dans ce canton de Neuchâtel qui est une terre de refuge pour les hommes d'école fribourgeois.

L'Éducateur 1866
p. 352

Dès le début du XIXe siècle, des revues nombreuses

Au total, les années 1810 voient la création de trois revues, dont le *Journal d'éducation* (1815-1926), organe de la célèbre Société pour l'instruction élémentaire, qui réunit une pléiade d'hommes d'Etat, de hauts fonctionnaires, de philanthropes et d'intellectuels; durant la décennie 1820, n'apparaissent que deux revues nouvelles, chiffre qui s'élève à 21 dans les années 1830 et 17 dans les années 1840; cette brusque montée traduit bien l'effervescence éducative qui, sous des formes diverses, saisit la France et l'Europe de l'époque. Compte tenu de la disparition rapide de certaines de ces publications, les instituteurs français ont théoriquement le choix, à la fin des années 1840, entre la lecture d'une douzaine de titres spécifiquement destinés à les aider dans l'exercice de leur profession, essentiellement de trois façons: en les informant sur la législation et la réglementation régissant l'enseignement primaire; en leur proposant des textes de réflexion pédagogique sur les finalités, les objectifs et les méthodes de l'enseignement; en mettant à leur disposition des cours ou plans de cours pouvant les aider dans la préparation quotidienne de leur classe.

Le doyen de la presse pédagogique française actuelle

Les deux décennies suivantes connaissent en France une évolution beaucoup plus contrastée. La première (période dite «autoritaire» du Second Empire) voit une chute de la création de périodiques pédagogiques: six nouveaux titres seulement sont proposés aux instituteurs, l'offre globale disponible tombant à huit titres en fin de période. Ce sont essentiellement les initiatives émanant de particuliers qui ont été étouffées, pour que triomphe la pensée pédagogique officielle. L'important *Journal des instituteurs*, qui paraît encore aujourd'hui et se trouve donc être le doyen de la presse pédagogique française, naît ainsi à l'extrême fin de cette décennie (1858) en se donnant pour objectif proclamé d'être à la fois «politique et pédagogique» et en enjoignant aux instituteurs de faire de leurs élèves «des amis de l'ordre et du travail».

La seconde décennie est au contraire celle de l'Empire dit «libéral», Victor Duruy étant à la tête de l'Instruction publique de 1863 à 1869. Le dynamisme de la presse pédagogique est alors

considérable: sont créés non seulement une quarantaine de Bulletins départementaux de l'instruction primaire, publications officielles s'adressant aux instituteurs publics au plus près des administrations dont ils dépendent, mais aussi une quinzaine de revues émanant d'éditeurs, de groupements ou de personnes privées. A la différence des revues créées en 1830-1840, elles consacrent cependant une moindre part à la réflexion pédagogique et proposent davantage de préparations de cours dans les diverses matières au programme, s'intéressant ainsi plus pragmatiquement aux aspects proprement professionnels du travail des enseignants.

Le tournant du XXe siècle

En 1865, année de naissance de *L'Éducateur*, les instituteurs publics français sont spécifiquement destinataires d'une dizaine de périodiques, non compris les bulletins départementaux ou les revues d'intérêt pédagogique plus général. Parmi eux, le *Journal d'éducation* et, surtout, le *Manuel général* et le *Journal des instituteurs*, diffusent à des milliers d'exemplaires sur l'ensemble du territoire. Globalement, cette offre éditoriale reflète assez largement quelques-uns des caractères de l'Etat enseignant et éducateur qui s'est progressivement imposé depuis la Révolution: place éminente occupée par les fonctionnaires de l'Instruction publique, les intellectuels organiques de l'Etat, les éditeurs liés au marché scolaire naissant; participation active des instituteurs, mais sous le contrôle de leur hiérarchie; équilibre entre les questions de pédagogie générale et les problèmes concrets liés aux pratiques professionnelles. Sous la IIIe République, l'offre éditoriale de revues destinées aux instituteurs changera à la fois de volume (35 titres disponibles à la fin du XIXe siècle, 60 en 1939) et de nature (les revues indépendantes, militantes et innovantes, affranchies du contrôle de l'administration, représentent environ le cinquième du total en 1899, la moitié en 1939). La comparaison avec le contexte français peut ainsi éclairer d'un jour particulier celui qui a plus spécifiquement donné naissance au doyen de la presse pédagogique romande.

¹ Deux séries sont parues. La première recense et analyse 2372 revues: Pierre Caspard (Dir.), *La Presse d'éducation et d'enseignement*, XVIIIe siècle-1940, Paris, INRP et CNRS, 1981-1991, 4 vol. La seconde, 1369 revues: P. Caspard-Karydis (Dir.), *La Presse d'éducation et d'enseignement*, 1941-1990, Paris, INRP, 2000-2005, 4 vol.